

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JUIN 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 11 juin 2012, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Benoit Roy	siège 1
Sylvie Robidas	siège 2
Serge Allie	siège 3
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Alain Tétrault	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2012-06-154

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point 21 «Varia» ouvert.

- 1. Ouverture de la séance par le Maire;**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption des procès-verbaux du 14 mai et du 5 juin 2012;**
- 4. Période de questions réservée au public;**
- 5. Demande à la CPTAQ;**
- 6. Parc école;**
- 7. Entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la ville de Coaticook;**
- 8. Aménagement du terrain au chalet du lac : mandat à Pittoresco;**
- 9. Points d'eau;**
- 10. Entretien des plates-bandes;**
- 11. Chemin Tremblay;**
- 12. Salaire des remplaçants en voirie;**
- 13. Formation;**

14. **Rapport de Nicolas sur les fosses septiques;**
15. **Matières résiduelles fertilisant;**
16. **Programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées;**
17. **Virement de crédits;**
18. **Paiement des comptes :**
 - 18.1 **Comptes payés**
 - 18.2 **Comptes à payer**
19. **Bordereau de correspondance;**
20. **Rapports :**
 - 20.1 **Maire**
 - 20.2 **Conseillers**
 - 20.3 **Directrice générale**
21. **Varia :**
 - 21.1
22. **Évaluation de la rencontre;**
23. **Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 MAI ET 5 JUIN 2012

Résolution 2012-06-155

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 14 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 2012-06-156

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Un citoyen est venu demander des renseignements sur les fosses septiques.

Madame Micheline Robert, chargée de projets, a présenté au Conseil municipal la soumission présentée par Construction A.A.L.F. inc. pour le projet de la Beurrerie de Saint-Malo. Il y a possibilité de demander une subvention pour réaliser ce projet.

5 CPTAQ

ATTENDU QUE la Ferme Louisbert inc. a déposé une demande s'adressant à la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet est conforme au règlement de zonage;

Résolution 2012-06-157

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

QUE le Conseil municipal n'a pas d'objection à la demande du citoyen auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour le projet suivant :

Demandeur : Ferme Louisbert inc. ;
Emplacement : lot 6, du Rang 2, Canton Auckland à Saint-Malo ;
Superficie visée : 210 ha (approximatif) ;
Description du projet : Le DEMANDEUR désire vendre une partie de sa propriété actuelle (environ 210 acres) en faveur de son voisin qui est propriétaire contiguë à la parcelle visée. Considérant que la parcelle visée est majoritairement boisée, l'aliénation demandée serait bénéfique pour le futur propriétaire, car elle augmenterait de façon significative la superficie de sa propriété et lui procurerait une autonomie au niveau de son entreprise forestière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. PARC ÉCOLE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo a accepté de fournir les équipements ainsi que les employés de voirie pour ces travaux pendant deux jours et de faire le transport de la terre nécessaire à la réalisation de ces travaux à la résolution 2012-05-139;

ATTENDU QUE le nombre de voyages de terre est plus nombreux que demandé initialement;

Résolution 2012-06-158

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

D'accepter l'augmentation du nombre de voyages de terre à transporter pour les travaux faits à l'école Notre-Dame-de-Toutes-Aides, sans que la municipalité de Saint-Malo ait à payer la terre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. ENTENTE PORTANT SUR L'UTILISATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE LA VILLE DE COATICOOK

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Malo a refusé à la résolution 2012-05-130 la proposition de la Ville de Coaticook concernant l'entente portant sur l'utilisation de certains équipements de Loisirs ;

CONSIDÉRANT la nouvelle proposition d'entente adoptée à la résolution 12-05-31312 par la Ville de Coaticook lors de la séance ordinaire du 14 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de Saint-Malo ont pris connaissance de ladite

entente et acceptent les conditions qui y sont mentionnées;

Résolution 2012-06-159

Il est proposé par le conseiller Robert Fontane,
appuyé par le conseiller Serge Allie,

D'accepter la nouvelle offre d'entente portant sur l'utilisation des équipements de loisirs et de culture de la Ville de Coaticook laquelle prévoit une augmentation de 15 % en 2012 – 2013 et une augmentation de 5 % par année pour les quatre années subséquentes, les autres conditions seraient maintenues telle quelles.

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. AMÉNAGEMENT DU TERRAIN AU CHALET DU LAC : MANDAT À PITTORESCO

Le conseiller Serge Allie se renseignera auprès du Fonds de diversification concernant une subvention pour l'aménagement du terrain au chalet du lac Lindsay. Un sondage sera bientôt effectué à ce sujet pour connaître l'opinion des citoyens.

9. POINTS D'EAU

La possibilité est envisagée de faire un point d'eau au secteur résidentiel

10. ENTRETIEN DES PLATES-BANDES

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a appelé des personnes de Saint-Malo pour l'entretien des plates-bandes pendant l'année 2012;

ATTENDU QUE seulement madame Christiane Maurais de Saint-Malo a présenté une offre de service au montant de 2 950 \$ pour l'entretien de toutes les plates-bandes des immeubles appartenant à la municipalité de Saint-Malo;

Résolution 2012-06-160

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

QUE l'offre de services remise par madame Christiane Maurais au montant de 2 950 \$ sans taxes est retenue selon les conditions de l'appel d'offres.

QU'un contrat sera signé avec madame Christiane Maurais de Saint-Malo

QUE la signataire pour et au nom de la Municipalité sera la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. CHEMIN TREMBLAY

Le plan de localisation a été reçu de monsieur Daniel Parent, arpenteur-géomètre. La directrice générale ainsi que le conseiller Alain Tétrault

rencontreront les employés de la voirie et les citoyens concernés afin d'orienter ce projet. Un rapport sera présenté au Conseil municipal concernant les solutions proposées

12. SALAIRE DES REMPLAÇANTS EN VOIRIE

ATTENDU QUE monsieur Marc Madore a demandé à la directrice générale et secrétaire-trésorière de vérifier son taux horaire lorsqu'il a remplacé les employés de la voirie à l'hiver 2011 - 2012;

ATTENDU QU' il n'y a pas eu de résolution formelle à ce sujet;

Résolution 2012-06-161

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo accepte le montant recommandé par le comité de ressources humaines pour les remplaçants des employés de la voirie pour l'année 2011 - 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. FORMATION

L'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité a fait une demande pour suivre une formation sur le zonage agricole. Le Conseil municipal demande à la directrice générale plus d'informations sur cette formation avant de statuer.

14. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT SUR LES FOSSES SEPTIQUES

La directrice générale présente l'état d'avancement des vérifications des fosses septiques par l'inspecteur en bâtiment et en environnement. Certaines problématiques doivent être examinées par le Conseil municipal. Des séances de travail seront organisées en fonction des besoins de l'inspecteur.

15. MATIÈRES RÉSIDUELLES FERTILISANTES

Ce point est remis à une séance ultérieure.

16. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Ce point est remis à une séance ultérieure.

17. VIREMENT DE CRÉDITS

Ce point est remis à une séance ultérieure.

18. PAIEMENT DES COMPTES

18.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes, d'un montant total de 100 927,60 \$ payés depuis le 15 mai 2012;

Résolution 2012-06-162

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

D'accepter la liste présentée au conseil pour le paiement des comptes, d'un montant total de 100 927,60 \$ payés depuis le 15 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2 Comptes à payer

18.2.1 Daniel Parent, arpenteur-géomètre

ATTENDU QUE le Conseil municipal a engagé monsieur Daniel Parent afin de régler les problèmes de déneigement pendant l'hiver au chemin Tremblay;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a demandé à monsieur Daniel Parent, arpenteur-géomètre de préparer un plan de localisation pour le chemin Tremblay.

Résolution 2012-06-163

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

DE payer à monsieur Daniel Parent, arpenteur-géomètre le total de ses honoraires au montant de 1 800 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2.2 Colebrook

COMPTE TENU QU' à la résolution 2011-03-59 la municipalité de Saint-Malo a accepté la proposition du Centre de communications et de répartition des appels dont la responsabilité incombe à la ville de Colebrook NH,

ATTENDU QU' une facture a été reçue de Colebrook NH pour le paiement annuel ou semestriel (1^{er} juin et 1^{er} décembre) de l'année 2012;

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

Résolution 2012-06-164

DE payer les services au Centre de communications régional de Colebrook NH au montant de 1 062,50 \$ sans taxes, payable en devises américaines pour le premier semestre de l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2.3 Kilométrage

ATTENDU QUE les conseillers doivent parfois faire des déplacements dans l'exercice de leurs fonctions ou pour des formations;

ATTENDU QUE des dépenses et des kilométrages sont reliés à ces déplacements;

Résolution 2012-06-165

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

DE payer ses frais de déplacements à diverses activités au conseiller Serge Allie pour le montant de 385,92 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2.4 Monty Coulombe

ATTENDU QUE la firme Monty Coulombe s.e.n.c. a fait parvenir ses honoraires et ses déboursés pour la période de février à avril 2012 concernant ses honoraires et ses déboursés à titre de représentant à la Cour municipale;

Résolution 2012-06-166

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Serge Allie,

DE payer la facture numéro 070967 du 24 mai 2012, référence 345802/VR, reçue de la firme d'avocats Monty Coulombe s.e.n.c. au montant de 155,75 \$ taxes non incluses pour les services professionnels rendus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2.5 Comité des Loisirs

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo accepte d'aider le comité des Loisirs à payer les frais de chauffage;

Résolution 2012-06-167

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

DE remettre le premier versement de 3 000 \$ au comité des Loisirs afin d'aider à défrayer le coût du chauffage à la salle des Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Un bordereau de correspondance a été envoyé avec les documents de la séance. Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue après l'envoi des documents. Certains dossiers sont retenus :

19.1 Congrès Fédération québécoise des Municipalités (FQM)

ATTENDU QUE le congrès de la FQM s'adressant aux élus municipaux se tiendra les 27, 28 et 29 septembre 2012;

ATTENDU QUE le Conseil municipal sera représenté par un conseiller ainsi que monsieur le maire;

ATTENDU QUE la participation de monsieur le Maire Jacques Madore est payée par la MRC de Coaticook;

Résolution 2012-06-168

Il est proposé par le conseiller Serge Allie,
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

DE payer la participation d'un-e conseiller-ère au congrès des élus de la FQM au coût de 600 \$ taxes non incluses comprenant la documentation et la participation aux activités inscrites au programme des congressistes ainsi que le 35 \$ taxes non incluses de la soirée spectacle du vendredi. La chambre d'hôtel, les repas et le kilométrage seront aussi remboursés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.2 Souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de Coaticook

ATTENDU QUE l'Exposition Vallée de la Coaticook a fait parvenir une invitation pour le souper d'ouverture qui se tiendra jeudi, le 2 août 2012 à 18 h 30 à la salle du C. R. I. F. A.;

ATTENDU QUE la réservation individuelle est au coût de 50 \$ par billet ou de 350 \$ pour une table de huit personnes;

Résolution 2012-06-169

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

DE réserver une table de huit personnes au coût de 350 \$ pour le souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.3 Tournoi de golf

ATTENDU QUE le jeudi 5 juillet 2012, le «Tournoi de golf de la fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook» se déroulera sur le parcours du Club de golf de Coaticook;

ATTENDU QUE les profits du tournoi seront entièrement versés à l'organisation de la *Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook*;

ATTENDU QU' un formulaire d'inscription a été reçu avec les coûts et le programme de la journée. La réponse est demandée au plus tard jeudi, le 21 juin 2012;

Résolution 2012-06-170

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

DE payer la participation au «Tournoi de golf de la fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook» jeudi, le 5 juillet 2012 de monsieur le Maire au coût de 130 \$ et la participation au souper de la conseillère Sylvie Robidas au coût de 70 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.3 Courriel de monsieur Pierre Champeau de JM Champeau

Une lettre sera envoyée à monsieur Pierre Champeau de JM Champeau afin de répondre à son courriel du 16 mai 2012 sur les changements d'adresses civiques.

20. RAPPORTS :

20.1 Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil sur les points suivants :

- Le TACTIC;
- Le gaz de schiste;
- Le Fonds Tillotson;
- Le «Bon départ» du Canadian Tire;
- Le comité de l'Agence de la santé et des services sociaux;
- Les pancartes d'Info Crime :

ATTENDU QUE des panneaux publicitaires ont été achetés afin de faire connaître Info-Crime à la résolution 2008-10-256;

ATTENDU QUE les pancartes d'Info-Crime aux entrées de la municipalité sont très abîmées;

ATTENDU QUE lorsque la municipalité de Saint-Malo achètera les pancartes, la première pancarte sera gratuite et les pancartes supplémentaires seront environ 50 \$ chacune;

Résolution 2012-06-171

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

QUE de nouvelles pancartes publicitaires d'Info-Crime seront achetées afin de remplacer les pancartes déjà existantes aux entrées de la municipalité de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20.2 Conseillers

Le conseiller Serge Allie discute avec le Conseil municipal :

- Du déneigement à Saint-Venant-de-Paquette avec le 2^e camion;
- De la fête des Citoyen-ne-s qui n'aura pas lieu cette année parce que la salle des Loisirs ne sera pas disponible à cause des rénovations et que le comité organisateur n'a pas eu le temps de penser à une nouvelle formule.

Le conseiller Robert Fontaine demande au Conseil municipal des nouvelles concernant la rétrocaveuse. Nous sommes en appel d'offres depuis ce matin. L'ouverture des soumissions aura lieu le 26 juin.

Le conseiller Alain Tétrault aborde avec le Conseil :

- Du «carnet de voyage».

20.3 Directrice générale

Une rencontre aura lieu avec les employés de la voirie afin de décider d'un tarif pour l'utilisation de leur véhicule personnel.

21. VARIA

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

22. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, Monsieur le Maire déclare la levée de la séance.
Il est 23 h 10.

Jacques Madore, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière